

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 16 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 2 FEVRIER 2022

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, MARESCHAL Michelle, PETIT Léo, CRINQUAND Mickaël, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, PETIT Damien, CART Odile, THIEVENT Christiane

Absents excusés : LAURENT Éric qui a donné pouvoir à PACCARD Joël

Secrétaire de séance : PETIT Damien

ORDRE DU JOUR :

- 1) Modification des statuts de la Communauté de Communes : Compétence optionnelle Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques
- 2) Désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du Centre de gestion
- 3) Demande de subventions travaux murs de feule
- 4) Achat et vente de terrains
- 5) Demande de subvention (association)
- 6) Animations 2022
- 7) Vente de bois par soumission cachetée (ouverture des offres)
- 8) Débat d'orientations budgétaires
- 9) Questions diverses

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- 9) Site Internet

Cette demande est acceptée à l'unanimité

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé par les membres présents.

1) Modification des statuts de la Communauté de Communes : Compétence optionnelle Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques

Le maire explique que la compétence Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques appartient aux communes.

Le Conseil communautaire lors de sa séance du 22 décembre 2021 a décidé d'ouvrir la procédure de révision des statuts de la Communauté de communes afin de prendre cette compétence.

Le conseil, après avoir délibéré et voté à l'unanimité approuve cette modification de statuts et autorise le Maire à prendre toute décision et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2) Désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du Centre de gestion

A compter du 1^{er} janvier 2023, les effectifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) dépasseront le seuil d'affiliation obligatoire au centre de Gestion du Jura (350 agents).

Le Président de la CAGD demande donc sa désaffiliation.

Les communes membres du centre de Gestion doivent donner leur accord sur ce retrait.

Le conseil, après avoir délibéré et voté décide à l'unanimité de ne pas s'opposer à cette désaffiliation.

3) Demande de subventions travaux murs de feule

Le conseil après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité l'opération de création d'un **mur de soutènement Chemin de feule pour la sécurité et afin d'éviter l'effondrement de la route.**

Il approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessous et s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Il autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Coût estimatif du projet

Principaux postes de dépenses (par nature)	Montant € HT
Création d'un mur de 20 mètres	27 910,00
TOTAL	27 910,00

Plan de financement prévisionnel

Financeurs	Sollicité	Montant HT	Taux
Etat (DETR-DSIL-FNADT)	x	9 210,30 €	33 %
Amendes de police	x	6 977,50 €	25 %
DST Relance complément forfaitaire	x	2 500,00 €	9 %
Sous-total		18 687,80 €	
Autofinancement		9 222,20 €	33 %
Coût HT PREVISIONNEL		27 910,00 €	

4) Achat et vente de terrains

Le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Claire GAUTHIER qui souhaite acquérir la parcelle communale ZE 35 (Caillot). **Le conseil décide avec 10 voix et une abstention de ne pas vendre cette parcelle** afin de préserver ce milieu naturel.

Le Maire donne lecture d'un message électronique de Mme Nathalie LOCATELLI qui souhaite vendre sa parcelle cadastrée ZC 86 (Le Larret). **Le conseil décide à l'unanimité de ne pas se porter acquéreur** car il n'y a pas d'intérêt pour la commune.

Les habitants de Pupillin qui pourraient être intéressés pour acquérir cette parcelle peuvent venir chercher les coordonnées de Mme LOCATELLI en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

5) Demande de subvention (association)

Le conseil décide à l'unanimité de donner une subvention de 100 € au panier Arboisien (Croix Rouge Française).

Dorénavant les demandes de subventions reçues dans l'année seront toutes examinées en fin d'année.

6) Animations 2022

Nuits (Re)Belles 2022 :

Dans le cadre du partenariat de financement PROMODEGEL/MOULIN DE BRAINANS par la communauté de Communes, l'association propose depuis 2014 un festival musical, hors de ses murs : « Les Nuits (Re)Belles ». Le principe est de proposer un concert chaque soir – en début d'été – dans une commune différente, avec plusieurs artistes choisis pour leur musique plutôt axée sur le blues/folk de manière à rassembler un large public, familial et de tous âges.

Le conseil décide à l'unanimité de candidater pour cette manifestation.

Il sera demandé à une association du village de mettre en place une buvette/petite restauration pour le public.

Repas des anciens / des jeunes :

Les fêtes de fin d'année n'ayant pas pu avoir lieu, la commission fêtes et cérémonies organisera :

- **un repas des anciens
le samedi 26 février à partir de 12 h à la salle polyvalente.**

L'âge minimum est fixé à 70 ans.

Une invitation sera envoyée à chaque personne concernée.

- **un repas des jeunes/soirée
le vendredi 4 mars à partir de 19 h 30 à la salle polyvalente.**

L'âge maximum est fixé à 20 ans.

Une invitation sera envoyée à chaque personne concernée.

7) Vente de bois par soumission cachetée (ouverture des offres)

Le conseil municipal, lors de sa séance du 23 septembre 2021 dernier avait décidé de vendre au plus offrant et par soumission cachetée :

- le taillis de la parcelle 22 t (non délivré en affouage, environ 114 m3),
- les houpriers des parcelles 1r, 1af, 18, 22t et 6af (266m3)

Le prix de retrait minimum était fixé à 5,20 € le stère.

Une seule offre a été déposée en Mairie.

Le Maire procède à l'ouverture de l'enveloppe et le bois est attribué ainsi après vote à l'unanimité :

- **M. HAGNERE Marc-Antoine, disposera du taillis de la parcelles 22t au tarif de 5,60 € TTC le stère.**

L'ONF est chargé de la facturation et du cubage.

8) Débat d'orientations budgétaires

Les membres du conseil débattent des futurs travaux et des achats qui seraient nécessaires.

Certains sont déjà engagés, mais non payés : c'est le cas de la fibre, des travaux d'enfouissement des lignes Rue abbé Guichard, des travaux ONF, de la participation à la construction de la nouvelle caserne de pompiers d'Arbois, de l'étude pour la création de nouveaux appartements dans le bâtiment de la mairie.

D'autres sont en attente des accords de subventions : Réfection de 2 salles de bain dans les logements communaux, création d'un nouveau hangar communal, achat de matériel informatique, réfection des chemins.

D'autres sont en projets : la création d'un city stade, panneaux photos, rénovation de la salle polyvalente....

Michelle MARESCHAL a synthétisé dans un tableau les travaux et achats proposés par les conseillers pour toute la fin du mandat.

9) Site Internet

Les communes de l'ex Communauté de Communes d'Arbois bénéficiaient jusqu'à maintenant d'une prise en charge complète de leur site Internet. La société Jordel Média gérait l'hébergement de ce site mais le contrat a pris fin le 24/10/2021.

Cette société propose de maintenir le site durant l'Année 2022 pour un montant de 180 € HT.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

10) Questions diverses

Néant

INFORMATIONS

*** Vente groupée de Poulets de l'ESAT de Cramans :**

La commune propose aux habitants une vente groupée de poulets au tarif de 10,23 € /kg TTC.

Les commandes sont à passer en mairie avant le 25 février par téléphone ou par mail en précisant la taille du poulet souhaitée (moyen, gros ou très gros).

La retrait à la salle polyvalente s'effectuera le vendredi 4 mars entre 17h30 et 18h15.

Le paiement se fera par chèque lors de la livraison.

*** Assemblée générale de l'ASCP :**

L'Association Sportive et Culturelle de Pupillin vous informe que son **assemblée générale se déroulera le vendredi 25 février 2022, à 18h00, à la salle polyvalente de Pupillin.**

Cette réunion est ouverte à toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie associative du village. Les adhérents auront un grand plaisir à vous y accueillir.

*** Trail du fer à cheval :**

Il aura lieu le samedi 19 mars 2022 et passera sur Pupillin avec le parcours de 46km.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le maire

Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL

Damien PETIT